

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

En 2024, un habitant sur deux perçoit au moins une prestation des Caisses d'allocations familiales

— L'Insee Auvergne-Rhône-Alpes, publie en partenariat avec le Pôle Régional d'Observation Socio-Économique Auvergne-Rhône-Alpes de la Caf de Savoie, dans sa collection Insee Analyses, une étude relative au profil des bénéficiaires des prestations versées par les Caisses d'allocations familiales.

En décembre 2024, 3,8 millions d'habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes bénéficient des prestations des Caisses d'allocations familiales. Les allocations enfance-jeunesse sont les plus distribuées devant celles du logement et celles du soutien à l'activité, mais les disparités sont nombreuses selon les territoires de la région.

Une part importante de bénéficiaires enfance-jeunesse caractérise ainsi des intercommunalités plutôt aisées, en couronne de grandes agglomérations ou en zone touristique. Les prestations de soutien à l'activité sont plus fréquemment versées dans des territoires plus pauvres, périurbains ou ruraux. Enfin, une part importante de personnes couvertes par des allocations d'aide au logement résident dans des territoires très denses à l'image des métropoles.

Les messages clés à retenir

- Un habitant sur deux bénéficiaire d'une prestation versée par les Caf
- 9 milliards de prestations versées dans quatre domaines
- Une prédominance des prestations enfance-jeunesse
- Un habitant sur six bénéficiaire d'une prestation de soutien à l'activité
- Des spécificités départementales et des profils de bénéficiaires variables selon leur lieu de résidence

[Cliquez ici pour consulter l'Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 212](#)